

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} avril 2011

Présents : Mme Françoise TOSTIVINT, Mrs Jean-Jacques CANAL, Jean-Michel DUMAZERT, Sébastien DESBOURDES et Vivian DE BONA, Mmes Annie DOUSSINT, Sylvie BROUILLARD, Maryse LAUMONIER, Paule MASSON et Nathalie LEBRETON

Absents excusés ayant donné pouvoir:

Mr Christian BOHER pouvoir à Mme DOUSSINT
Mr Marc OUDET pouvoir à Mme LEBRETON
Mr Marc LE BOT à Jean-Michel DUMAZERT

Absent excusé Mr Daniel PRUNIER

Secrétaire de séance : Madame Sylvie BROUILLARD

Personnel administratif : Mme Nathalie TEYSSEDOU

Le conseil municipal est ouvert à 19H00.

1) Désignation du secrétaire de séance

Conformément au code des communes, Madame Sylvie BROUILLARD est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2) Approbation du compte rendu du conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 24/02/2011 est approuvé à l'unanimité.

3) Subventions aux associations

Mme le Maire précise que deux demandes de subvention ont été étudiées par la commission finances. L'Union Nationale des Combattants et l'Association DEPHY-RD191 sont les deux associations concernées par ces subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention de 75 € pour l'UNC et une subvention de 0.25€ par habitant à DEPHY-RD191.

4) Etude de faisabilité pour la desserte de la ZA des Grouettes de Cerny

Mme le Maire informe que le conseil municipal que l'étude de faisabilité a été transmise par Madame CHAMBARET, maire de Cerny.

Dans cette étude, il y a 3 propositions.

La proposition n°2 impacterait la commune de Boissy-le-Cutté.

Cette proposition consiste à passer sur le territoire de la commune de Boissy-le-Cutté, à exproprier des terrains pour pouvoir élargir la route.

Mme LEBRETON précise que les frais inhérents à ces procédures seront à la charge de la commune.

Mme le Maire précise que les procédures sont longues. De plus, il n'y a pas de réponse sur la charge de l'entretien de la route.

Mme le Maire demande au conseil de se prononcer afin de donner un avis pour la CCVE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 voix pour, à la majorité contre, refuse la proposition n°2 de l'étude de faisabilité pour la desserte de la ZA des Grouettes de Cerny.

5) Compte de gestion 2010 de la Caisse des Ecoles

Mme le Maire précise que la Caisse des écoles ne fonctionne plus.

Mme LEBRETON rappelle qu'après le non fonctionnement pendant 3 ans, la caisse des écoles sera dissoute.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité constate le non mouvement pour l'année 2010 sur le budget de la caisse des écoles et approuve le compte de gestion 2010.

6) Communauté de communes

Mme le Maire explique au conseil que la commune a été approchée afin d'intégrer la CCVE. La CCVE aura entre autre la compétence de l'entretien et le fonctionnement pour la piscine de Mennecy. Les compétences transférées actuellement à la CCJR ne sont pas les mêmes que celles de la CCVE. Le maintien à domicile et l'enfance sont les principales compétences déléguées.

Si la commune intègre la CCVE, ces services devront être repris en charge par la commune et ne seront pas transférés à court terme.

Ballancourt n'est pas le bassin de vie de la commune de Boissy-le-Cutté.

Mme le Maire précise qu'il s'agit uniquement de donner un avis de la commune au Préfet de l'Essonne.

Mr CANAL demande quelle serait la part de la commune comparativement à la CCJR.

Mme LEBRETON précise que pendant des années les collégiens ont fréquenté Mennecy et qu'ensuite ils ont été intégrés à Etampes. Il en est de même pour le lycée.

Mr DESBOURDES précise que de plus grandes communes font partie de la CCVE et que la commune de Boissy serait « mangée » dans la masse. Il y a plus de cohérence à être sur la CCJR.

Si la CC d'Etampes devait intégrer la commune, cela serait préférable car il a y plus de communes de la taille de Boissy.

Mme LEBRETON précise que la CC d'Etampes est une alternative car même si les taux ne sont pas les mêmes c'est une ville en plein développement qui peut apporter des ressources plus importantes.

Le maire d'Etampes connaît la commune et se préoccupe de la disparité entre communes.

Mme DOUSSINT précise que le Préfet peut rattacher toute la CCJR à une autre intercommunalité.

Mme LEBRETON précise que les intercommunalités allaient se regrouper pour ne former que des grosses intercommunalité, afin de rationaliser les subventions, les coûts et les budgets. Le Préfet a demandé que seuls les syndicats nécessaires restent dans les intercommunalités. Les communes ne seraient pas obligées de suivre et pourraient avoir éventuellement le choix.

Mme le Maire précise qu'actuellement la CCJR n'éclaterait pas. En effet, c'est une intercommunalité qui a le plus de compétences transférées viables dans le temps et ce sont des compétences utiles à la population.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce sur la non intégration de la commune de Boissy-le-Cutté à la CCVE.

7) Relevé de décision des travaux 2011-2012

Mme le Maire présente les tableaux réalisés par Mr CANAL avec la commission travaux.

Ces tableaux concernent le budget communal d'une part et le budget eau d'autre part.

Mr CANAL présente les projets établis pour les travaux au titre de 2011-2012.

Pour les travaux de la porte de l'Eglise, Mme le Maire précise que la commune a été destinataire d'un don de 3 000 euros pour la rénovation.

Mme le Maire précise que selon les travaux prévus, soit un contrat communal soit un contrat rural pourrait être conclu.

Dans le budget Eau, Mr CANAL expose le dossier relatif à la Rue des Vignes suite aux dernières inondations. Des réunions ont déjà eu lieu, des devis sont attendus.

Mme le Maire précise que les travaux peuvent être subventionnés et que le dossier doit être monté avant de le prévoir.

Pour les travaux prévus dans le budget communal, Mme le Maire précise que des contrats devront être montés avec le conseil général et le conseil régional afin d'obtenir les subventions avant les travaux.

La liste définitive des travaux n'a pas été arrêtée. Les membres du conseil attendent le montant de l'emprunt avant de valider des travaux à faire sur la commune (en dehors des travaux votés au titre du PASR). Les travaux du parking Rue de la Libération et de la rénovation de la maisonnette (anciennement ASDN) sont repoussés pour une étude ultérieure.

Mr DUMAZERT demande, pour limiter la hausse des taux d'imposition communaux sur 2011 par rapport à celle proposée par la commission finances, que deux propositions de budget communal soient faites aux élus pour avoir une idée de ce que la commune pourrait financer comme travaux. Une proposition serait établie avec une augmentation de 5% des taux d'imposition communaux et la deuxième avec 10% d'augmentation. Il demande que la commission finances travaille sur les possibilités d'emprunt pour le financement des travaux avec ces hausses maximales.

8) Questions diverses

Mme LEBRETON informe le conseil municipal que lors du dernier comité syndical du SIMED, il a été autorisé et voté la sortie de la commune de ce syndicat. Le vote a été unanime. La date d'effet est au 1^{er} janvier 2012.

Chaque commune adhérente au SIMED doit faire une délibération lors du prochain conseil municipal.

La dernière cotisation due est de 800€ au titre de 2011.

N'ayant plus de points à délibérer, la séance du conseil municipal est levée à 20 heures.